



Saison 2018/2019 - FICHE D'INSCRIPTION TENNIS

Formule Eté

Cette inscription vous donne accès aux installations du Tennis Club de Houilles :
Du 1 mai 2019 au 31 août 2019

COORDONNEES DU NOUVEL ADHERENT	
NOM :	PRENOM :
Si différent - Nom du Père :	Nom de la Mère :
Date de naissance :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Email :	
Tel Domicile :	Tel Portable :
Nom personne à prévenir :	Tel Personne à prévenir :

COTISATIONS		
<i>Formule été Enfants</i>		
Licence F.F.T	22 €	Obligatoire
Cotisation	40 €	<input type="checkbox"/>
<i>Formule été Adultes</i>		
Licence F.F.T	31 €	Obligatoire
Cotisation	54 €	<input type="checkbox"/>
TOTAL :	

PIÈCES À FOURNIR	
Certificat médical original (avec la mention de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition)	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>
Les chèques (par adhérent) libellés à l'ordre du T.C.H.	<input type="checkbox"/>

AUTRES	
Je souhaite une attestation pour mon Comité d'Entreprise (CE)	<input type="checkbox"/>
Vous êtes remboursés directement par votre CE <input type="checkbox"/>	Le CE règle directement au TCH <input type="checkbox"/>

Lors des inscriptions, seuls les dossiers complets seront acceptés

Tsvp →



IMPORTANT

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Tennis club de Houilles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître ou sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de manifestations organisées par le club, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur. Vos données seront stockées sur l'application ADOC de la FFT et ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année à l'exception d'un déménagement dans une autre commune ou pour une raison médicale de longue durée.

L'ACCES AUX COURTS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes adhérentes au TCH pour la saison 2018/2019

ASSURANCES

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

RESPONSABILITE

- Reconnaît que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- Les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Nous vous rappelons que:
 - Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house / gymnase afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés sur un parking ou au stade sans surveillance)
 - Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)
 - Autorise les enseignants à prendre les mesures médicales d'urgence en cas d'indisponibilité de la personne à contacter (numéro au recto)

Pour les matchs d'équipe se déroulant à l'extérieur du club, je donne mon accord pour le moyen de transport retenu et j'autorise les accompagnateurs de mon enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisations, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.

Signature :